ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

IUT

Question écrite n° 44892

Texte de la question

M. Jean Glavany appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur la crise que subissent les IUT, crise pedagogique, crise financiere, crise de confiance. Crise pedagogique : depuis des annees, les representants participent activement aux commissions nationales, CCN et CPN pour faire evoluer, moderniser, adapter la pedagogie des IUT. Ces travaux avaient abouti a un accord remis en cause unilateralement par le ministere, entrainant une remise en cause profonde de l'unite de ces organismes de concertation. Il lui demande pour quelles raisons. Crise financiere : les IUT, qui sont une grande reussite de l'enseignement superieur francais, ne peuvent pas ne doivent pas voir leurs moyens remis en cause sous peine de voir aussi remises en cause leur specificite et cette reussite. De ce point de vue, il est urgent d'harmoniser l'application maximale des normes San-Remo sur l'ensemble des IUT et de reconnaitre la particularite des IUT delocalises. Crise de confiance, enfin : les IUT attendent depuis plusieurs annees que le ministere veuille bien leur preciser ce qu'il entend par « grande filiere technologique » dont tous les ingredients existent ou presque, mais dont l'harmonisation et la coherence restent a inventer apres plusieurs annees de jachere et d'immobilisme. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre d'urgence pour rompre avec cet immobilisme et repondre concretement a ces trois crises : pedagogique, financiere et de confiance.

Texte de la réponse

Le developpement des instituts universitaires de technologie (IUT) constitue une des priorites du ministere de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. La renovation des programmes pedagogiques de ces instituts engagee par les CPN devrait aboutir a la publication prochaine des nouveaux programmes. L'amenagement du diplome universitaire de technologie (DUT) a donne lieu le 28 octobre 1996 a une table ronde qui reunissait les representants des presidents des conseils d'administration des IUT, des directeurs d'IUT, de la conference des presidents d'universite et des syndicats d'enseignants et d'etudiants. L'accord intervenu a l'issue de cette reunion vise a garantir un haut niveau d'exigence de connaissances theoriques, pratiques et professionnelles pour les etudiants et a renforcer la caracteristique du DUT dont la valeur est unanimement reconnue du milieu professionnel. Par ailleurs, au plan financier, des moyens supplementaires ont ete accordes aux IUT pour permettre d'accroitre le nombre de leurs etudiants grace a une ouverture de nouveaux departements et a un renforcement des structures existantes. La formation dans les IUT constitue a l'evidence un des pivots de la reflexion sur la voie technologique actuellement engagee dans le cadre de la reforme de l'universite.

Données clés

Auteur : M. Glavany Jean
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44892
Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5858
Réponse publiée le : 3 mars 1997, page 1075